



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Université des sciences et technologies de Lille

Question écrite n° 9373

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bois attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'insuffisance des moyens mis à la disposition de l'université des sciences et technologies de Lille. Le taux d'encadrement en personnels Aïtos se dégrade rapidement (1 poste pour 32,7 étudiants en 1989, 1 pour 36,4 en 1993). Si le taux d'encadrement en enseignants s'est stabilisé, c'est essentiellement par un accroissement important du nombre d'enseignants du second degré. Les moyens accordés à la formation par la recherche (notamment en allocations) stagnent. Enfin, il existe un retard important dans la mise en œuvre du programme université 2000 au niveau des locaux nécessaires. Il souhaite donc que ces besoins soient pris en cause de manière à résorber les retards enregistrés.

## Texte de la réponse

Les créations d'emplois enseignants figurent dans les contrats d'établissements négociés entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur pour une durée de quatre ans. L'université des sciences et technologies de Lille a signé ce contrat en 1990. L'État s'engageait, sur la période 1990-1993, à créer 240 emplois d'enseignant. Cet engagement de l'État a été respecté. Ce sont 244 emplois d'enseignant qui ont été attribués à cet établissement. Cet effort a été poursuivi en 1994 puisque 50 emplois d'enseignant supplémentaires ont été affectés à l'université des sciences et technologies de Lille. S'agissant des emplois IATOS, cet établissement n'a pas été « oublié ». En 1993, l'université Lille-I a bénéficié de la création de 13 emplois, en 1994 de 4 emplois.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bois Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9373

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 1993, page 4559

**Réponse publiée le :** 11 avril 1994, page 1806